

Direction Générale Adjointe des Solidarités  
Direction Enfance Famille  
Service de l'Aide Sociale à l'Enfance  
Unité Offre d'Accueil Institutionnel

## Critères de sélection des projets

Thèmes	Critères	Cotation (0 à 5)	Coeff. Pond.	Total
<b>Qualité du projet d'établissement ou d'unité</b>	Adéquation et pertinence du projet d'établissement au regard du public accueilli		5	
	Qualité et pertinence de l'accompagnement et des activités proposées		5	
	Mise en œuvre des droits des usagers (outils loi 2002-2 du 02/01/2002)		2	
	Composition équipe (qualité des fiches de postes et du DUD, adéquation diplômes, formation et expérience)		2	
	<b>/75</b> Mise en œuvre analyse des pratiques et mise en place d'outils d'évaluation		1	
<b>Localisation et projet architectural</b>	Respect zone d'implantation prévue dans le cahier des charges		1	
	<b>/15</b> Qualité et pertinence du projet architectural		2	
<b>Capacité du promoteur sur la mise en œuvre du projet</b>	Profil de l'association (compétences, garantie, image, adaptabilité )		3	
	Expérience du promoteur dans la PEC du public, expérience en hébergement de mineurs confiés ASE		3	
	<b>/40</b> Capacité à respecter les délais attendus de mise en œuvre du projet		2	
<b>Mise en œuvre du projet et coopérations avec les partenaires extérieurs</b>	Qualité et degré de formalisation des coopérations proposées		2	
	<b>/20</b> Modalité des liens et d'articulation avec les partenaires institutionnels et associatifs		2	
<b>Dimension Financière</b>	Rapport coût/prestations du projet au vu du BP présenté		6	
	<b>/50</b> Viabilité du plan de financement notamment des investissements (mise en œuvre et années suivantes)		4	
<b>TOTAL</b>			<b>40</b>	